REGLE VIBRANTE THERMIQUE
Référence : 14221

RESUME

Cette regle vibrante thermique avec un moteur Honda de 9 000 tr/min, vibre et lisse les surfaces en béton fraîchement coulées.

Les vibrations font descendre les agrégats et remonter les fines particules vers la surface pour un résultat homogène.

La lame est disponible en 4 longueurs différentes (1,5 m / 2 m / 2,5 m / 3 m).

Le profil oscillant à base incurvée permet de pousser ou tirer le béton. L'inclinaison de la lame, de l'avant vers l'arrière, s'ajuste par une rotation du manche.

Les modèles sont livrés avec 3 manches de 1,8 m pour une meilleure portée lors du travail. Il est possible de les emboîter pour atteindre 5,4 m de longueur.

Les points forts :

- Légèreté et maniabilité
- 4 longueurs de lame
- Bonne portée : jusqu'à 5,4 m
- 3 manches inclus emboîtables

DECLINAISONS

Longueur de la lame
1,5 m
2,5 m
3 m
2 m

DESCRIPTION

Pourquoi opter pour une regle vibrante thermique ?

Opter pour une regle vibrante thermique, c'est choisir l'équipement de lissage du béton le plus complet parmi tous les modèles existants.

Elle vibre et lisse le béton sans nécessité de rail de guidage ni de taquet.

Le but du lissage avec une règle vibrante thermique est de réduire la porosité, l'air dans le béton de 1 à 2% et d'éliminer les facteurs fragilisant la structure.

Cette étape permet d'obtenir un béton de meilleure qualité.

Ce modèle est pensé pour une utilisation optimale :

- Trois manches inclus de 1,8 m chacun et emboîtables pour une portée maximale de 5,4 m.
- Une lame en profilé d'aluminium creux de 1,5 m, 2 m, 2,5 m ou de 3 m au choix.
- Réglage de l'inclinaison de la lame par rotation du manche pour pousser ou tirer le béton lors du vibrage.
- La légèreté améliore la maniabilité, réduit la fatigue et augmente la sécurité des utilisateurs.

La règle vibrante béton thermique possède un moteur d'une puissance de 9 000 tr/min permettant de produire 9 500 vibrations/min. Cette performance rend le lissage efficace même pour les mélanges très fluides ou des bétons avec des granulats fins.

Cette solution sans fil est idéale pour les chantiers en extérieur ou isolés, sans accès à l'électricité.

Les profils (lames) peuvent être commandés séparément en

longueur 1,5 m, 2 m, 2,5 m, 3 m sur devis.

Retrouvez l'épandeur pour béton afin de répartir uniformément le béton avant le passage de la règle vibrante thermique.

Conseils et entretien de la règle vibrante béton thermique

Pour entretenir la règle vibrante, il est recommandé de lubrifier le mécanisme de contrôle de lame après une longue période de stockage et au moins deux fois par an.

Les ouvertures de ventilation doivent être propres, sans saleté ni graisse. Il est préconisé de les nettoyer après chaque journée de travail.

Lors de l'entretien, ne pas utiliser de nettoyeur haute pression sur le moteur au risque d'endommager les composantes sensibles.

Le port des accessoires de protection est obligatoire (chaussures de chantier, gants anti-vibration, lunettes de chantier, etc.).

Il est recommandé d'utiliser une règle vibrante thermique moins de 3h20 en continu et pas plus de 13h10 par jour.

Avant toute utilisation, il est impératif de lire la notice afin de respecter les consignes de sécurité.

Caractéristiques techniques de la règle vibrante thermique

Longueur du profil	1,5 m	2 m	2,5 m	3 m
Poids total	15 kg	16 kg	17 kg	18 kg
Moteur	HONDA GX25, 4 temps			

Type de carburant	Essence
Puissance maximale	0,81 kW (1,1 HP)
Régime moteur	9 000 tr/min
Force centrifuge	1,8 kN
Vibrations	9500 vibrations/minute
Émissions de vibrations	3,89 m/s²
Émissions sonores	80 dB (A) selon la norme ISO 6081

Découvrez le matériel de compactage, avec la plaque vibrante pour pavé thermique et le compacteur pilonneuse thermique. Idéal pour préparer le terrain avant le coulage d'une dalle de béton.